

FORMATION JUGE ARBITRE 2ème degré

SAISON 2026/2027



DATES & LIEUX

Les mercredis soirs de 20h à 22h : 4, 18, 25 novembre et 2, 9, 16 décembre + journée en présentiel à définir ultérieurement (révision + examen)

COÛT

Coût administratif et pédagogique : 250 € (3 modules de préparation à 50 € par module + bilan et examen à 100 €), dont 100 € pris en charge par la LGETT (bilan et examen). Hébergement et restauration également pris en charge par la LGETT.

PUBLIC CONCERNÉ – PRÉREQUIS

Licencié FFTT (licence « compétition » ou « dirigeant ») âgé de plus de 18 ans
Diplômé Arbitre Régional

OBJECTIF

- Connaître les textes fédéraux et surtout les épreuves individuelles du Critérium Fédéral
- Etre capable de diriger les épreuves du Critérium Fédéral au niveau Départemental ou Régional
- Apprentissage de la gestion sportive (mise en poule, classement des poules, élaboration et suivi des tableaux spécifiques du Critérium Fédéral)
- Utilisation basique de l'outil GIRPE

CONSEIL

Lire au préalable les règlements du Critérium Fédéral ainsi que le « Manuel du JA2/JA3 »
Assister un JA lors d'une épreuve départementale ou régionale avant la formation

OBLIGATIONS

Activité / saison : 1 épreuve à la table

Dans le cadre de la formation continue, 1 participation à minima tous les 3 ans au colloque des cadres de l'arbitrage pour se tenir au courant des modifications des règles et règlements.

En cas de non-participation au colloque sur une période de 3 ans, le cadre sera mis d'office en inactivité, et devra suivre une formation complète de « Juge-Arbitre du Critérium Fédéral ». r

INSCRIPTIONS

- Auprès de la LGETT, 8 jours avant la date de la formation
- Lien HelloAsso en ligne sur le site de la LGETT